



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

La CFDT se  
tient toujours  
aux cotés des  
agents, vous en  
avez la preuve  
tous les jours !

Un accord  
âprement  
négocié ! Y a  
qu'à prendre en  
compte le  
décalage entre  
la signature de  
l'OTT et celle de  
dudit ASF !



Bulletin d'adhésion

## L'ASF SIGNE PAR LA CFDT : EN ATTENTE DE L'EXERCICE DU DROIT D'OPPOSITION DE SUD ET DE LA CGT !

Une fois n'est pas coutume, la CFDT décide de ne pas faire la promotion de sa signature dans ce tract. Pas parce que l'accord ne le mérite pas. Au contraire, la CFDT signe toujours des accords qui apportent du plus aux personnels. Il n'y a qu'à prendre pour exemple quelques-uns de nos accords qui font référence. Et celui-ci ne déroge pas à la règle. Cependant, après avoir pesé de tout notre poids (31% de représentativité), négocié, avancé des propositions, consulté les agents (adhérents – sympathisants et non adhérents), refusé de signer la première version de l'ASF, fait évoluer l'accord dans le bon sens pour finalement le signer le 11 mai dernier, une majorité importante d'agents s'est dite trahie par la CFDT. Bien entendu, la démocratie a joué et la signature reste valable légalement. Pour l'instant seulement. En attendant que les majoritaires s'y opposent dans la période légale des huit jours !

### Manipulation quand tu nous tiens !

En dépit de ce que nos concurrents syndicaux vous disent sur nous ou vous font croire, un mensonge restera toujours un mensonge. A la CFDT on ne cessera de « **dire ce qu'on fait et de faire ce qu'on dit** ». A quel moment vous a-t-on trahi, chers collègues ? Qui est venu vous rendre des comptes régulièrement ? Ceci, pas uniquement aux adhérents et sympathisants mais à tout le personnel du CEI ? En ce qui nous concerne notre militant local a respecté sa mission et son mandat. En tout cas, nos propositions sont connues de toutes et tous et on sait ce qu'on vaut. Bien évidemment la CFDT ne pèse que 31%, nous direz-vous. Alors, pas de panique, exigez une opposition majoritaire des OS pour mettre à bas cet accord !

### A vous de jouer chers camarades !

A la CFDT, on aime le parler vrai. C'est ce qui nous porte et qui nous caractérise à tous les niveaux. Les règles en matière de validité d'un accord sont telles que nous n'avons pas à chercher « midi à quatorze heures ». En clair, pour contrer la signature CFDT, une opposition des deux syndicats non-signataires s'impose. Non seulement, la démocratie sera respectée, une injustice (*avec des guillemets*) sera évitée. A ce moment-là, nos chers camarades viendront vous expliquer l'intérêt du personnel d'être transféré à Wissous sans accord. Et nous autres, n'aurions que nos yeux pour pleurer. N'en déplaise à nos détracteurs, à la CFDT on a le courage d'assumer nos signatures comme toujours. Ce n'est pas le cas de tout le monde. Comme l'histoire nous l'a si souvent démontré : nos trahisons d'aujourd'hui deviennent nos acquis de demain (Exemple : l'Avenir pour chaque postier – le Plan de Livraison IDF). Tic-tac tic-tac !

### Conclusion :

**La CFDT s'est battue bec et ongles pour obtenir un accord acceptable pour le personnel du CEI. Un travail de fond a été fait par notre équipe de négociateurs. Pas besoin de raconter des « fakes », il suffit de lire ce qu'on a écrit et de se rappeler les positions adoptées par notre organisation depuis le début. Si c'est un mauvais accord, faites ce que vous avez à faire. Dénoncez-le, et la CFDT s'y conformera. A bon entendeur !**

AVEC VOUS POUR VOUS, LA CFDT !

17 mai 2021.